

- 1 – COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELEGATION QUI LUI A ETE CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- 2 – CREATION DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME DE CABOURG »
- 3 – DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DU COMITE DE DIRECTION DE L'OFFICE DU TOURISME DE CABOURG
- 4 - LANCEMENT DE PROCEDURE – CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION D'UN BAR RESTAURANT SUR LA PLAGE DE CABOURG
- 5 – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2
- 6 – PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2024
- 7 – REVISION DU REGIME DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS
- 8 – OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TENNIS DE TABLE DE CABOURG
- 9 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CABOURG DIVES JEUNESSE INTERNATIONAL
- 10 – TARIFS GARDEN TENNIS
- 11 – APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF CIMAQ
- 12 – SIGNATURE D'UN CONTRAT DE MECENAT ENTRE LA COMMUNE DE CABOURG ET LA SOCIETE DES EAUX DE TROUVILLE DEAUVILLE ET NORMANDIE
- 13 – CREATION D'UNE OFFRE TARIFAIRE POUR DES OPTIONS LORS DES PRIVATISATIONS DE LA VILLA DU TEMPS RETROUVE
- 14 – LOTISSEMENT LE CLOS FLEURI - ACQUISITION D'UN DELAISSE SUR LA PARCELLE CADASTREE AV 21
- 15 - DENOMINATION DES VOIRIES DU LOTISSEMENT DU CLOS FLEURI
- 16 - INTEGRATION DES PARCELLES AW DANS LE DOMAINE COMMUNAL
- 17 – FONDATION DU PATRIMOINE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA RESTAURATION ET LA SAUVEGARDE DU CALVAIRE JOUXTANT L'EGLISE SAINT MICHEL
- 18 - PROGRAMME DE REFECTION DES FACADES-SUBVENTIONS
- 19 - AUTORISATION DE REALISER UN BATEAU SUR LE TROTTOIR SITUE 27 RUE DES FRERES WENDER A CABOURG ET APPROBATION DE METTRE A LA CHARGE DU DEMANDEUR LES FRAIS RELATIFS AUX TRAVAUX
- 20 - AUTORISATION DE REALISER UN BATEAU SUR LE TROTTOIR SITUE 7 AVENUE DES DUNETTES A CABOURG ET APPROBATION DE METTRE A LA CHARGE DU DEMANDEUR LES FRAIS RELATIFS AUX TRAVAUX
- 21 - AUTORISATION DE REALISER UN BATEAU SUR LE TROTTOIR SITUE 4 AVENUE ALFRED PIAT A CABOURG ET APPROBATION DE METTRE A LA CHARGE DU DEMANDEUR LES FRAIS RELATIFS AUX TRAVAUX
- 22 – HIPPODROME – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE DESSERTE
- 23 – RESSOURCES HUMAINES – REPRISE EXTERNALISEE DES SERVICES GERES PAR L'EPIC OTI A COMPTER DU 1ER JANVIER 2024
- 24 – RESSOURCES HUMAINES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

25 – RESSOURCES HUMAINES - ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE « PREVOYANCE » CONCLUE ENTRE LE CENTRE DE GESTION DU CALVADOS ET LA MNT-MGEN

26 – RESSOURCES HUMAINES - APPROBRATION D'UNE CHARTE D'UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES ET NUMERIQUES ET D'UNE CHARGE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS ET SERVICES DE TELEPHONIE

27 – INVITATION DE LA DELEGATION DE LA VILLE D'OUSSOYE DANS LE CADRE DU JUMELAGE ET PRISE EN CHARGE DE LEUR HEBERGEMENT